

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 11 mars 2024

**portant nomination de régisseurs d'avances et de recettes
auprès du tribunal administratif de Melun**

NOR : JUST2407331A

Le vice-président du Conseil d'État,

Vu le code de justice administrative, notamment son article R. 121-14 ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2010 modifié abrogeant et remplaçant l'arrêté du 26 avril 1995 modifié instituant une régie d'avances et une régie de recettes auprès du Conseil d'Etat et habilitant le vice-président du Conseil d'Etat à instituer ou à modifier des régies d'avances et des régies de recettes auprès des cours administratives d'appel et des tribunaux administratifs ;

Vu l'arrêté du 25 octobre 2011 modifié portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des cours administratives d'appel, des tribunaux administratifs et de la Cour nationale du droit d'asile ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2021, portant nomination de régisseurs d'avances et de recettes auprès du tribunal administratif de Melun ;

Vu la proposition de la présidente du tribunal administratif de Melun ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Véronique Maleappa, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, est maintenue dans ses fonctions de régisseuse titulaire d'avances et de recettes auprès du tribunal administratif de Melun.

Article 2

Madame Sandrine Sengez, attachée d'administration de l'Etat, est maintenue dans ses fonctions de mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès du tribunal administratif de Melun.

Article 3

Madame Alyssia Louisin, adjointe administrative, est nommée seconde mandataire suppléante d'avances et de recettes auprès du tribunal administratif de Melun, en remplacement de Madame Mélanie Dupinet, à compter du 15 mars 2024.

Article 4

La présidente du tribunal administratif de Melun est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 11/03/2024

Pour le vice-président du Conseil d'Etat,
La cheffe du département des agents de greffe

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, representing the signature of Adeline Claude.

Adeline Claude